

FORMULAIRE N° 1 — DON, MARQUE D'HOSPITALITÉ OU AVANTAGE VALANT PLUS DE 100 \$

Nom de la ou du membre du Conseil		GUY DAIGLE
déclaration à la greffière ou au greffier <i>Je déclare avoir reçu le don, la marque d'hospitalité ou l'avantage, d'une valeur de plus de 100 \$, décrit ci-dessous :</i>		
1. Nom de la donatrice ou du donateur		2. Date
GRAND PRIX TROIS-RIVIÈRES		22 et 23 Août
3. Description du don, de la marque d'hospitalité ou de l'avantage		
Billet VIP pour Rally Cross		
4. Circonstances de la réception du don, de la marque d'hospitalité ou de l'avantage		
à titre de conseiller municipal		
Signature de la ou du membre du Conseil		Date de la déclaration
X [Signature]		31 Août 2024

FORMULAIRE N° 2 — DONS, MARQUES D'HOSPITALITÉ OU AVANTAGES TOTALISANT PLUS DE 100 \$

Nom du membre du Conseil		GUY DAIGLE
DÉCLARATION À LA GREFFIÈRE OU AU GREFFIER <i>Je déclare avoir reçu, de la même personne, à l'intérieur d'une période de six mois, les dons, les marques d'hospitalité ou les avantages décrits ci-dessous, lesquels totalisent une valeur de plus de 100 \$:</i>		
1. Nom de la donatrice ou du donateur		2. Période couverte
GRAND PRIX TROIS-RIVIÈRES		Du 22 Août au 23 Août
3. Description des dons, des marques d'hospitalité ou des avantages		
Billet VIP pour Rally Cross		
4. Circonstances de la réception des dons, des marques d'hospitalité ou des avantages		
à titre de conseiller municipal		
Signature de la ou du membre du Conseil		Date de la déclaration
X [Signature]		31 Août 2024